Les recommandations du CESE pour un Pacte agricole ambitieux en séance plénière



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 14/06/2023

Saisine liée :
LES RECOMMANDATIONS DU CESE POUR UN CONTRAT AMBITIEUX ENTRE L'AGRICULTURE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Comment préserver la biodiversité, s'adapter aux événements climatiques, en restant compétitif et tout en attirant de nouvelles générations d'agricultrices et d'agriculteurs ?

Le CESE saisi par le Gouvernement sur le Pacte agricole

Au coeur de notre sécurité et souveraineté alimentaire, l'agriculture française est confrontée à de multiples défis de natures très différentes : climatiques et environnementaux, économiques et alimentaires ainsi que sociodémographiques.

Face à ce constat aujourd'hui largement partagé, **la Première ministre a saisi le CESE sur le projet de loi d'orientation et d'avenir agricole qui sera soumis au Parlement à l'été 2023**. Avec une volonté affichée de mettre en place un réel pacte entre la nation et son agriculture.

?Associé à l'élaboration de ce futur Pacte par la réalisation d'un avis destiné à éclairer le gouvernement, **le CESE formule des orientations pour un Pacte dont l'enjeu est de faire société en réciprocité autour de l'alimentation**, et où la priorité est **une alimentation saine, durable et accessible à tous**.

Quels enjeux ?

Le CESE est associé à l'élaboration de ce futur Pacte par la réalisation d'un avis destiné à éclairer le gouvernement sur plusieurs points cruciaux : les **besoins du monde agricole** (problématique de la transmission des fermes, attractivité des métiers : considération, rémunération, emplois dans le secteur agricole) et les **attentes des citoyens/consommateurs vis-à-vis de l'agriculture en 2040**.

3 axes, 13 propositions pour une vision partagée de notre agriculture

Les rapporteurs Christophe Grison (Groupe de la Coopération) et Franck Tivierge (Groupe CFDT) présenteront 13 préconisations du CESE au nom de la Commission des Territoires, agriculture et alimentation présidée par Henri Biès-Péré (Groupe Agriculture)

Découvrez en direct les préconisations du CESE

Expressions libres

Cette séance plénière sera ouverte par un temps d'expression libre des conseillères et conseillers du CESE sur un sujet d'actualité en leur nom, celui de leur groupe ou celui de l'organisation représentée.

Mercredi 14 juin, ce sont trois membres qui prendront la parole :
- Agathe Hamel au nom du groupe Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse : **"Fraude sociale, fraude fisclae : même combat ?"**
- Michel Chassang au nom du groupe Artisanat et Professions libérales : **"La prévention en santé au travail"**
- Claire Bordenave au nom du groupe CGT : **"Services publics"**

© - copyright CESE - Novembre 2026